



Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

Séance du : 31 Janvier 2012
Compte rendu affiché le : 6 février 2012
Date de la convocation : 18 janvier 2012

Nombre de délégués : 33	Nombre de délégués concernés : 33
En exercice : 33	En exercice : 33
Présents : 16	Présents : 16
Votants : 19	Votants : 19

Présents:

CCPSG : C Besset, **CCFL** : C Berthet (2), C Bruyère, L Rousset, M Séon, G Vincent (2),

CCHL: R Bouchut, M F Larue, P Morales, P Villard, J L Lhopital **SEM** : Thizy G (2),

Autres communes: M Piot, G Villemagne, A Pallandre, Reynard R,

Secrétaire de séance : Villard P

Excusés : G Vivien, R Gros, R Louat, Guyot P, J P Boudier

REÇU LE

28 FEV. 2012

SOUS-PRÉFECTURE DE MONTEBRISON

N°347 Objet : Débat d'orientation budgétaire SPANC

L'année 2011 va être consacrée à la réalisation des réhabilitations des installations classées points noirs, à la fin des premiers diagnostics des installations existantes sur les communes de Chazelles sur Lyon et Viricelles et sur l'ensemble du territoire. Les dernières missions vont concerner les instructions et suivis des travaux neufs : estimation 50 permis de construire ou réhabilitations et les diagnostics en cas de vente de maisons.

Fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement pour 2011, vont concerner les charges de personnel pour les deux techniciens et les frais généraux liées à ces deux postes. Le montant prévisionnel s'élève à 90 800€ auquel s'ajoute les déficits cumulés de 2010 et 2011 : 25 000 € soit un total de 115 800 €

Prévisionnel : recettes de fonctionnement 2011

90 installations à réhabiliter en 2012	soit : 90 x 375 €	= 33 750 €
100 études pour réhabilitation en 2012	soit : 100 x 75 €	= 7 500 €
200 diagnostics de l'existant en 2012	soit 520 x 125 €	= 65 000 €
50 permis de construire ou réhabilitation	soit 20 x 200 €	= 4 000 €
50 diagnostics pour vente de maisons	soit 30 x 150 €	= 4 500 €
100 vidanges	soit 50 x 30 €	= 1 500 €

Total des recettes prévisionnelles: 115 800 €

Investissement

Pour 2011, les dépenses d'investissement vont concerner les travaux pour compte de tiers dans le cadre des vidanges et des réhabilitations.

Ce budget s'équilibre en dépenses et en recettes

Les dépenses sont les prestations payées :

- à Véolia dans le cadre du marché à bon de commande pour les vidanges
- aux deux bureaux d'études Holocène et AD Environnement
- aux quatre entreprises ou groupement d'entreprises pour les réhabilitations

Les recettes sont les subventions des différents partenaires et la participation des usagers.

Pour 2012, une somme d'environ 800 000 € sera inscrite au budget en dépenses et en recettes au compte de tiers.

Ont signés au registre tous les membres présents

Copie conforme au registre


SIMA COISE
Le Passage du Cloître
42000 SAINT-GALMIER
04 77 52 54 57

Fait à Saint Galmier
Le 1 février 2012
Le Président
Jean Yves Charbonnier